

Québec, le 13 septembre 2019

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 3 juin dernier, vous avez adressé à mon cabinet deux questions concernant l'application DocTR, qui permet de voir le taux d'occupation en temps réel dans les urgences du Québec.

Dans un premier temps, vous vous demandiez s'il y avait une raison particulière pour que le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ne rende pas « public » le temps d'attente dans les urgences québécoises.

Également, vous vous interrogiez sur le fait que notre gouvernement à l'intention de rendre disponible en ligne le temps d'attente dans les salles d'urgence afin que les usagers puissent décider où et quand consulter.

Sachez tout d'abord que notre gouvernement a fait une de ses priorités de diminuer ce fameux temps d'attente, qui est en fait le délai pour voir un médecin à l'urgence. Chaque année, les données des urgences sont rendues publiques par le biais du « palmarès des urgences ». Il s'agit d'une moyenne annuelle et n'est pas en temps réel. Le MSSS a décidé plutôt de prioriser d'autres outils pour l'aide à la décision comme le service Info-Santé ou la plateforme de rendez-vous en ligne Rendez-vous santé Québec (RVSQ).

... 2

Ces outils sont faciles d'accès et permettent, dans le cas d'Info-Santé, d'avoir les conseils d'une infirmière, ou dans le cas de RVSQ, de prendre en ligne un rendez-vous rapide avec un médecin de famille. Nous tentons par plusieurs moyens de renseigner la population pour qu'elle évite le plus possible de consulter dans les salles d'urgence. Nos efforts se concentrent sur l'accès à un médecin de famille pour l'ensemble des Québécoises et des Québécois qui le désirent.

Par ailleurs, le gouvernement veut améliorer l'accès et le partage des informations et en favorisant l'utilisation de nouvelles technologies de l'information. L'accès aux données dans le réseau de la santé est parfois difficile et le Québec accuse un retard important dans la collecte des données et dans l'utilisation des technologies de l'information. Certains pays et d'autres provinces facilitent le parcours des patients et partagent des informations simples, comme le temps d'attente en direct dans les urgences.

L'information est à la base d'innovations qui pourraient grandement améliorer la performance du réseau de santé au bénéfice des patients. Plusieurs chercheurs et entreprises du Québec se spécialisent d'ailleurs dans le développement de nouveaux outils pour les patients, les administrateurs et les professionnels de la santé.

Ainsi, nous pourrions évaluer la possibilité de transmettre et diffuser le temps d'attente réel dans les urgences du Québec, mais des travaux techniques et cliniques doivent d'abord être menés avec le Ministère de la Santé et des Services sociaux, ainsi qu'avec les établissements du réseau de la santé.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,



Danielle McCann

N/Réf. : 19-MS-05384